Séminaire

Laboratoire de Psychologie Sociale UR849

vendredi 27 juin 2025

Salle 2.08 Bat T1

Marina Burakova

Aix-Marseille Université, LPS UR849

Pronostiquer le comportement organisationnel : réflexions théoriques et considérations méthodologiques

À l'origine, motivé par des enjeux de la stabilité économique, le champ du comportement organisationnel s'est développé en un domaine de recherche appliquée interdisciplinaire. Actuellement, il englobe plusieurs disciplines et se structure aux niveaux macro, méso et microscopique. Ce dernier a fait l'objet de nombreuses propositions conceptuelles et appliquées en psychologie du travail et des organisations. Les propositions de systématisation, présentées dans le cadre du séminaire, prennent la forme d'une typologie globale et d'un modèle multi-niveaux de prédiction du comportement organisationnel. Trois critères — la finalité, l'espace-temps et la cible du comportement — sont mobilisés afin de classer les comportements décrits dans la littérature. Une synthèse des cadres conceptuels relatifs (1) aux comportements organisationnels (Campbell, 1990 ; Hom et al., 2012), (2) à la santé au travail (Clark, 2000 ; Demerouti et al., 2001 ; Hobfoll, 2011) et (3) à la culture (Hofstede, 1980, 2011 ; Vygotsky, 1934, 1978) permet d'avancer un modèle original, accompagné de cinq principes de prédiction du comportement organisationnel.

Sur le plan méthodologique, la recherche quasi-expérimentale relationnelle et la triangulation méthodologique semblent répondre aux attentes de validité écologique et de faisabilité des pronostics. Compte tenu des limites des méthodes d'estimation déterministes (test de significativité) et de la complexité des modèles de prédiction, il est proposé de privilégier l'approche probabiliste (SEM, estimation bayésienne). La réflexion autour des interventions focalisées sur le comportement organisationnel est développée en lien avec l'exigence de la rigueur scientifique, la nécessité de comprendre et d'intégrer les étapes de changement organisationnel et la responsabilité des chercheurs vis-à-vis des préconisations.